

Déviations 32 /2019

Un aperçu des déviations du **5 août au 11 août** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviation	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
10/08/2019	SAM	25/25R	25R/25R	1100-1600	Piste 25L indisponible.
		25/25R,19	25R/25R	1600-2300	Pistes 19 et 25L indisponible.
		25L/25L	25R/25R	2300-2302	Idem.
		25L/25L	25/25R	2302-2350	La demande de trafic excède la capacité offerte par le PRS.
11/08/2019	DIM	25/25R,19	25/25R	0940-1131	Idem.
		25/25R,19	25/25R	1310-1400	Idem.

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonde de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

